

Publictionnaire

Dictionnaire encyclopédique et critique des Publics

Cadre participatif et adresse

Catherine Kerbrat-Orecchioni et André Petitjean

Référence électronique

Catherine Kerbrat-Orecchioni et André Petitjean, Cadre participatif et adresse. *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*. Mis en ligne le 28 février 2017. Accès : <https://publictionnaire.huma-num.fr/notice/cadre-participatif-et-adresse/>

Le Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics est un dictionnaire collaboratif en ligne sous la responsabilité du Centre de recherche sur les médiations (Crem, Université de Lorraine) ayant pour ambition de clarifier la terminologie et le profit heuristique des concepts relatifs à la notion de public et aux méthodes d'analyse des publics pour en proposer une cartographie critique et encyclopédique.

Accès : <https://publictionnaire.huma-num.fr>

Cette notice est mise à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'utilisation commerciale - Pas de modification 3.0 France. Pour voir une copie de cette licence, visitez <http://creativecommons.org/licenses/by-ncnd/3.0/fr/> ou écrivez à Creative Commons, PO Box 1866, Mountain View, CA 94042, USA.



Cadre participatif et adresse

Que l'on se place dans la sphère privée ou publique, le fait de parler ou d'écrire implique une interaction entre deux sujets. En effet, pour Roman Jakobson (1952), toute communication verbale suppose nécessairement l'existence d'un « destinataire » et d'un « destinataire », respectivement producteur et récepteur d'un « message », formulé selon un certain « code » permettant d'effectuer les opérations d'encodage et de décodage, et donc la transmission du sens d'un pôle à l'autre de la chaîne communicative. De la même manière, Émile Benveniste (1966) considère que tout acte d'énonciation engage un « allocuteur » et un « allocutaire » qui est d'une certaine manière son double, ainsi qu'un tiers exclu – l'objet du discours.

On doit à Erving Goffman (1981) d'avoir complexifié ce modèle en parlant plutôt de « format de production » et de « format de réception », dont l'ensemble constitue le « cadre participatif » (*participation framework*) propre à l'échange envisagé, les différents participants étant corrélativement dotés d'un « statut participatif » particulier (*participation status*). Les formats de production et de réception peuvent être plus ou moins complexes, et leur configuration varie selon la situation et le genre discursif dont relève l'échange.

Mais quel que soit le genre discursif auquel on a affaire, production et réception sont en relation de détermination mutuelle, étant conjointement engagées dans un processus d'interaction.

L'interaction

Au sens restreint du terme, l'interaction verbale réfère au dispositif et aux processus par l'intermédiaire desquels s'enchaînent et s'articulent les énoncés produits par les actants en présence :

« Par interaction (c'est-à-dire l'interaction en face à face) on entend à peu près l'influence réciproque que les participants exercent sur leurs actions respectives lorsqu'ils sont en présence physique immédiate les uns des autres ; par *une* interaction, on entend l'ensemble de l'interaction qui se produit en une occasion quelconque quand les membres d'un ensemble donné se trouvent en présence continue les uns des autres ; le terme «une rencontre» pouvant aussi convenir. (Goffman, 1956 : 23) »

Au sens élargi, l'interaction ne saurait être limitée à l'échange en face à face : elle renvoie également au fait que tout discours, même produit sans la présence d'un destinataire, suppose toujours une instance d'énonciation à laquelle s'adresse le locuteur ou le scripteur et en fonction de laquelle il élabore son propre discours. Pour Mikhaïl Bakhtine (1978), le sujet n'est pas seulement sujet par le miroir qu'il se tend (appareil d'énonciation), mais il est nécessairement sous la dépendance de l'autre de son discours (destinataire). Sa présence se manifeste, plus ou moins explicitement, dans la totalité de l'énoncé, dans sa forme comme dans ses contenus.

Au cours des échanges, les objets de discours et les thèmes évoluent consécutivement à l'activité discursive conjointe des interlocuteurs. Se crée ainsi une dynamique dialogique,

une tension entre des facteurs de convergence ou de divergence entre les interlocuteurs.

Le format de production. Polyphonie/dialogisme

D'après Erving Goffman, le pôle d'émission des messages peut être une instance complexe et comporter divers rôles qu'il appelle *author*, *animator* et *principal*. Cette idée d'une complexité du format de production a été également développée dans divers courants de la linguistique.

Bien avant Émile Benveniste (1966), on doit à Charles Bally (1932) d'avoir relevé que les énoncés servent, certes, à décrire le monde à travers les contenus qu'ils expriment (leur *modus*) mais consistent aussi à qualifier et à mettre en scène leur propre énonciation (leur *dictum*). Dans le prolongement de Charles Bally, Oswald Ducrot (1984) théorise la distinction entre locuteur et énonciateur d'un côté et allocutaire et énonciataire de l'autre, pour rendre compte du fait que le langage permet de mettre en scène un point de vue que le locuteur (instance qui profère l'énoncé) exprime, mais qu'il ne prend pas forcément à son compte. Selon Oswald Ducrot, les énoncés mettent généralement en scène plusieurs énonciateurs, qui non seulement ne sont pas tous à identifier au locuteur, mais qui peuvent être, de surcroît, en accord ou désaccord avec son point de vue. Ce dont rendent compte également, à l'aide des notions de polyphonie et de point de vue, des travaux ultérieurs (Nølke *et al.*, 2004 ; Rabatel, 2008) qui montreront que la langue dispose d'une palette variée d'instructions polyphoniques, qu'elles soient lexicales, syntaxiques ou discursives.

En référence aux travaux de Mikhaïl Bakhtine, la linguistique énonciative s'est aussi intéressée au phénomène de l'hétérogénéité énonciative. Pour ce faire, elle reprend le concept de dialogisme qui rend compte de la capacité d'un énoncé à faire entendre plusieurs voix (Authier-Revuz, 1995 ; Bres, 2005). Cette insertion des discours des autres peut prendre des formes différentes, qui vont de l'interdiscursif et de l'hétérogénéité montrée (citations de paroles selon les différentes formes de discours rapportés) jusqu'à l'interlocutif qui concerne la prise en compte de l'interlocuteur au sein même de l'énoncé produit, en passant par l'auto-dialogisme (modalisations autonymiques, gloses métadiscursives...). À quoi s'ajoute un dialogisme constitutif, au sens où les mots sont toujours les « mots des autres » (le déjà-dit, le déjà-pensé). Ajoutons pour finir que le locuteur, comme son interlocuteur, sont toujours habités par plusieurs « voix » (*je te parle en père, en ami...*) qui ont partie liée à la multiplicité des rôles sociaux tels qu'ils s'incarnent dans des rôles discursifs selon les situations et les interactions.

Le format de réception

Ce format regroupe d'abord, d'après Erving Goffman, l'ensemble de tous les participants « ratifiés » – qui sont officiellement admis à participer à l'échange à un titre ou à un autre (qu'ils aient ou non la possibilité de prendre la parole, c'est-à-dire qu'ils soient ou non admis aussi dans le format de production). En tant que récepteurs, ces participants peuvent être « adressés » (*addressed recipients*) ou « non adressés » (*non addressed*), mais en tout état de cause ils sont tous destinataires des propos tenus. Propos qui peuvent en outre parvenir à des récepteurs additionnels ou *bystanders*, qu'il s'agisse d'*overhearers* (si l'émetteur est conscient de leur existence) ou d'*eavesdroppers* (« épieurs » illégaux, qui surprennent à

l'insu de l'émetteur un message qui ne leur est en rien destiné). En d'autres termes : les récepteurs adressés (ou allocutaires) sont un sous-ensemble des destinataires, eux-mêmes sous-ensemble des récepteurs. Ces récepteurs privilégiés que sont les allocutaires peuvent être identifiés sur la base d'un certain nombre de marqueurs et d'indices, qui sont d'autant plus nécessaires que le nombre des participants est plus important.

Il importe de distinguer en outre le destinataire en tant qu'instance empirique extérieure au locuteur/scripteur, et en tant qu'il correspond à l'image et aux attentes que l'émetteur se fait de celui à qui il s'adresse et qui donc influe sur la production de son message – ce que la linguistique de l'énonciation appelle le *co-énonciateur* (Jeanneret, 1999 ; Rabatel, 2005). Et il revient au destinataire de l'énoncé, en tant que sujet interprétant, d'être, ou non, en adéquation avec l'intention significative du destinataire présupposé par le texte.

Les marqueurs d'adresse

Ces marqueurs peuvent être de nature diverse, et leur emploi dépend pour une large part, outre des relations (place, distance) entre les interlocuteurs, du contexte, privé ou public, dans lequel ils s'inscrivent.

1. *Pronom et nom d'adresse*

L'allocutaire, c'est d'abord la personne à laquelle réfère le pronom personnel de deuxième personne (*tu/vous* en français). Le pronom d'adresse peut être précisé par une « forme nominale d'adresse » ou FNA (Kerbrat-Orecchioni, 2010) ; on parle aussi à ce sujet d'« appellatif » ou d'« apostrophe nominale ». Les FNA peuvent être simples ou composées. Elles se répartissent en plusieurs catégories, telles que :

- les « noms personnels » (patronymes, prénoms, diminutifs et surnoms) ;
- les « formes de civilité » *monsieur/madame/mademoiselle*, qui ont aujourd'hui perdu leur valeur de titre : ce sont les termes d'adresse « passe-partout » en relation non familière ;
- les titres honorifiques ainsi que les termes de métier et de fonction (« Majesté », « Président », « [cher] Maître », « Maîtresse », « capitaine », « chef », « patron », « docteur », etc.) ;
- les termes « relationnels » (« collègue », « voisin », « compatriote »), et en particulier les termes de parenté (« maman », « oncle » ou « tonton », « cousin », « frangin », « [mon] frère », etc.) ;
- les « labels », qui opèrent un « catalogage » de l'interlocuteur (« [salut] jeune homme », « les jeunes », « les filles », etc.) ;
- les termes affectifs, à valeur négative (injures comme « Ducon », ou « connard ») ou positive (« mots doux » tels que « ma belle », « ma beauté », « mon petit/ma petite », « mon grand/ma grande », « mon vieux/ma vieille », « mon ange », « mon chou », « mon trésor », « chéri(e) », « bébé », « mon lapin », « ma puce », « poupoule » et autres métaphores, animalières ou non).

Les préférences pour tel ou tel type de forme d'adresse varient d'une culture à l'autre (Braun, 1988 ; Kerbrat-Orecchioni, 2014) : en France, les combinaisons les plus fréquentes sont « *tu* + prénom » en relation familière et « *vous* + *monsieur/madame* (+ patronyme) » en relation plus formelle, alors que dans de nombreuses sociétés les formes les plus utilisées sont les titres et les termes de parenté.

En même temps qu'elles permettent la désignation et l'identification de l'allocutaire, les

formes d'adresse instaurent et signalent un certain type de relation socio-affective entre le locuteur et l'interlocuteur. Elles assurent aussi d'autres fonctions pragmatiques et interactionnelles (interpellation, allocation du tour de parole, renforcement de l'acte de langage...). Inversement, la désignation de l'allocataire peut exploiter d'autres procédés que le recours à une forme d'adresse.

2. Même s'il est plus flou, le critère de *la teneur des propos*, selon qu'ils « concernent » plutôt X ou Y, joue un rôle décisif dans l'identification de leur destinataire principal.
3. Mentionnons enfin ces *indices de nature non verbale* que sont l'orientation du corps et la direction du regard du parleur, qui jouent à l'oral un rôle fondamental, Erving Goffman allant jusqu'à définir l'adressé comme celui vers qui le locuteur « dirige son attention visuelle ».

L'identification de l'allocataire repose donc sur un faisceau d'indices, qui généralement coïncident et se renforcent mutuellement – mais pas toujours. En cas de conflit, le problème se pose de savoir comment il convient de hiérarchiser les différents indices. Par exemple, lorsque le terme d'adresse et/ou le regard sélectionnent X comme adressé alors que les propos tenus concernent manifestement Y plus que X on parlera, en vertu d'un principe de pertinence, d'« adresse indirecte » à Y, voire de « trope communicationnel » (Kerbrat-Orecchioni, 1986) en cas de contradiction flagrante entre le destinataire apparent et le destinataire réel.

Les autres caractéristiques du cadre participatif

Outre la composition des formats de production et de réception, le fonctionnement du discours dépend des autres caractéristiques du cadre dans lequel il s'inscrit, et en particulier des facteurs suivants :

1. *Cadre fixe vs mouvant* : il arrive que le statut des participants demeure inchangé tout au long du processus discursif (la même personne endosse le rôle de locuteur et s'adresse au même destinataire ou ensemble de destinataires du début à la fin – c'est surtout le cas à l'écrit mais cela peut aussi se produire à l'oral). Le plus souvent toutefois, la configuration du cadre participatif se modifie en cours de route, soit qu'il y ait alternance des rôles d'émetteur et de récepteur, soit, lorsque l'émetteur reste le même mais que le format de réception est complexe, que l'on observe des fluctuations au sein de ce format (tel ou tel membre se trouvant par exemple momentanément promu au rang d'adressé avant de revenir au statut de simple destinataire indirect). Il convient alors de distinguer dans la description le niveau de l'interaction globale et celui des moments successifs de l'interaction.
2. *Le nombre des participants* : communication duelle (dans ce cas, le non-locuteur est nécessairement allocataire), triadique ou « polylogale ».
3. *Communication unilatérale vs réciproque* : dans le deuxième cas seulement il y a « échange » au sens strict, c'est-à-dire que les participants jouent tour à tour le rôle d'émetteur et de récepteur.
4. *Discours écrit* (récepteur « lecteur ») vs *oral* (récepteur « auditeur ») : cette distinction fondamentale – ne serait-ce que parce que le canal de transmission comme le matériau sémiotique utilisé ne sont pas de même nature dans les deux cas (on l'a vu en ce qui concerne les marqueurs d'adresse) – recoupe en partie la précédente, mais en partie seulement car certaines formes de communication orale sont unilatérales (discours politiques, conférences magistrales...), alors qu'à l'inverse certaines formes d'écrits permettent l'échange, différé ou même immédiat (exemple des *chats* entre internautes). Cette

distinction recoupe aussi en partie la suivante.

5. *Allocutaire présent vs absent* : dans le premier cas (communication en face à face), le destinataire principal est un sujet empirique doté de caractéristiques concrètes auxquelles l'émetteur a au moins en partie accès. Il peut en être de même dans le deuxième cas (échange épistolaire par exemple), mais lorsque le destinataire est absent du lieu d'émission il s'agit le plus souvent d'un collectif plus ou moins virtuel et anonyme. C'est le cas avec les discours médiatiques à l'oral, qui s'adressent à une « masse » d'auditeurs aux caractéristiques floues, et de la plupart des situations de l'écrit. Que le destinataire soit précis ou virtuel, comme on l'a signalé précédemment, c'est toujours à une certaine « image » qu'il s'en construit que s'adresse le locuteur. Mais cette construction est plus problématique et hasardeuse en cas de destinataire virtuel. Certaines notions ont été élaborées pour rendre compte de ces situations de discours, comme celles de « lecteur moyen » (ou « architecteur ») pour le texte littéraire (Riffaterre, 1971) ou d'« auditoire universel » en théorie de l'argumentation (Perelman & Olbrechts-Tyteca, 1958).

Quelques exemples de cadres participatifs

Si les conversations duelles en face à face sont très généralement considérées comme représentant le prototype de la communication humaine, celle-ci peut se réaliser sous des formes infiniment variables, comme l'illustrent les trois exemples suivants :

1. *L'échange épistolaire*

Si l'on prend pour unité la « lettre », ses caractéristiques sont les suivantes : message écrit ; cadre fixe, impliquant (sauf exceptions : lettres manifestes, lettres ouvertes, etc.) un émetteur-scripteur et un récepteur-lecteur ayant statut d'allocutaire, absent mais non virtuel ; communication unilatérale à ce niveau. Mais le plus souvent, la lettre appelle une réponse, avec permutation des rôles énonciatifs : elle est donc prise dans une structure d'échange (mais un échange différé, étalé dans le temps), qui devient une « correspondance » lorsque l'échange se poursuit.

Dans le cas du courrier électronique, le délai de la réponse peut être réduit considérablement. Il en découle que le « courriel » se rapproche plus de la conversation orale que la correspondance traditionnelle, comme l'atteste par exemple le fait que, en ouverture, la salutation « Bonjour » tend à se substituer à la formule habituelle « *cher* + terme d'adresse ». Par ailleurs, le dispositif permet non seulement un adressage collectif mais donne aussi la possibilité de hiérarchiser les destinataires en ajoutant à l'allocutaire un ou plusieurs destinataires indirects (« Champ Cc ») : ceux-ci sont tenus informés mais non sommés de réagir, et ils peuvent même être pour le destinataire principal de véritables *eavesdroppers* (champ Cci, « Copie carbone invisible »).

2. *Les débats télévisés*

Il s'agit cette fois d'interactions orales, mais qui se caractérisent, comme toutes les interactions médiatiques, par l'emboîtement de deux circuits énonciatifs, les échanges de plateau étant pris dans un circuit englobant, celui-là à sens unique, reliant le plateau au public des téléspectateurs.

Dans le cas particulier des débats de l'entre-deux-tours des présidentielles françaises (2012), les choses se présentent de la façon suivante : sur le plateau, deux animateurs et deux

candidats-débatteurs interagissent, les tâches dévolues à ces deux rôles interactionnels étant très nettement différenciées. Ces quatre participants occupent alternativement le rôle d'émetteur et de récepteur, et même si la grande majorité des échanges se passe entre les candidats, on observe des fluctuations incessantes du schéma participatif – tout cela sous le regard d'une instance supplémentaire : le public des téléspectateurs, qui sont ratifiés dans le seul format de réception, en tant que destinataires « externes » et généralement indirects, mais qui peuvent aussi exceptionnellement (dans les séquences liminaires essentiellement) être l'objet d'une adresse directe. Le dispositif implique en outre la présence d'un certain nombre d'*overhearers* (cameramen et autres membres du personnel technique).

Par ailleurs, cet exemple confirme la nécessité d'admettre une catégorie intermédiaire entre celle de l'adresse et de la non-adresse : celle de l'« adresse indirecte », procédé auquel recourent aussi bien les animateurs envers les débatteurs (« alors la question que je pose à monsieur François Mitterrand est la suivante... ») que les candidats envers le public (« j'en prends à témoin ceux qui nous ont écoutés »), ou encore envers l'autre candidat. Ainsi, lorsqu'au cours du débat de 2007, Nicolas Sarkozy déclare sans regarder son adversaire « je ne vois pas pourquoi madame Royal d'habitude calme a perdu ses nerfs », il est bien évident que la remarque s'adresse avant tout à Ségolène Royal, pourtant « délocutée », laquelle d'ailleurs ne s'y trompe pas et réplique du tac au tac « je ne perds pas mes nerfs je suis en colère ».

3. *La communication théâtrale*

La première particularité du discours théâtral est qu'il peut se réaliser sous deux formes, écrite et orale. À l'oral, cette forme de communication s'apparente aux échanges médiatiques, en ce qui concerne du moins le format de réception – à l'émission, le dispositif est nettement plus complexe puisqu'il inclut un « auteur », qui fait parler des « personnages » (seule instance conversationnellement pertinente : c'est à eux que renvoient les déictiques *je/ici/maintenant*), personnages qui sont incarnés par des « acteurs ». Pour ce qui est de la réception, tout comme dans les débats précédemment envisagés, ce qui se passe sur le plateau est en réalité conçu pour être appréhendé par ce « surdestinataire » qu'est le public qui, pour les personnages, n'existe tout simplement pas : si les spectateurs sont pour les acteurs des *overhearers*, ce sont pour les personnages des *eavesdroppers*, du moins dans le théâtre dit « du quatrième mur », qui exclut l'adresse directe au public. Un tel dispositif explique la fréquence au théâtre de certains phénomènes énonciatifs, relativement artificiels dans la mesure où ils sont avant tout dévolus à l'information indirecte des spectateurs, comme les monologues et apartés, ainsi que les scènes d'exposition.

En ce qui concerne le texte écrit, signalons que les didascalies spécifient systématiquement la nature du locuteur mais exceptionnellement celle de l'adressé.

En tout état de cause, il apparaît que quel que soit le genre discursif auquel on a affaire c'est la totalité des destinataires qui doivent être pris en compte dans la description, car tous, et pas seulement celui ou ceux au(x)quel(s) le locuteur « s'adresse », sont susceptibles d'infléchir l'ensemble de ses choix discursifs. Instance à la fois extérieure et inscrite dans le texte de l'échange, les destinataires doivent à ce titre être considérés comme de véritables « co-énonciateurs ».

Bibliographie

- Authier-Revuz J., 1995, *Ces mots qui ne vont pas de soi*, Limoges, Lambert-Lucas, 2015.
- Bakhtine M., 1975, *Esthétique et théorie du roman*, trad. du russe par D. Olivier, Paris, Gallimard, 1978.
- Bally Ch., 1932, *Linguistique générale et linguistique française*, Berne, Francke, 1965.
- Benveniste É., 1966, *Problèmes de linguistique générale I*, Paris, Gallimard.
- Braun F., 1988, *Terms of Address: Problems of Patterns and Usage in Various Languages and cultures*, Berlin/New York/Amsterdam, Mouton de Gruyter.
- Bres J., 2005, « Savoir à qui on parle : dialogue, dialogal, dialogique, polyphonie... », pp. 47-62, in : Bres J., Haillet P.-P., Mellet S., Nølke H., Rosier L., dirs, *Dialogisme et polyphonie*, Bruxelles, De Boeck-Duculot.
- Ducrot O., 1984, « Esquisse d'une théorie polyphonique », pp. 171-233, in : Ducrot O., *Le dire et le dit*, Paris, Éd. de Minuit.
- Goffman E., 1956, *La Mise en scène de la vie quotidienne. 1- La présentation de soi*, trad. de l'anglais par A. Accordo, Paris, Éd. de Minuit, 1973.
- Goffman E., 1981, *Façons de parler*, trad. de l'anglais par A. Kihm, Paris, Éd. de Minuit, 1987.
- Jakobson R., 1952, *Essais de linguistique générale*, trad. de l'anglais par N. Ruwet, Paris, Éd. de Minuit, 1963.
- Kerbrat-Orecchioni C., 1986, *L'Implicite*, Paris, A. Colin.
- Kerbrat-Orecchioni C., 2010, *S'adresser à autrui. Vol. 1 : Les Formes Nominales d'Adresse dans les interactions orales en français*, Chambéry, Université de Savoie.
- Kerbrat-Orecchioni C., 2014, *S'adresser à autrui. Vol. 2 : Les Formes Nominales d'Adresse dans une perspective interculturelle*, Chambéry, Université de Savoie.
- Jeanneret Th., 1999, *La Coénonciation en français*, Berne/Berlin, P. Lang.
- Nølke H., Fløttum K., Norén C., 2004, *Scapoline. La théorie scandinave de la polyphonie linguistique*, Paris, Kimé.
- Perelman C. & Olbrechts-Tyteca L., 1958, *Traité de l'argumentation, la nouvelle rhétorique*, Bruxelles, Éd. de l'Institut de sociologie de l'Université Libre de Bruxelles, 1970.
- Rabatel A., 2005, « Les postures énonciatives dans la co-construction dialogique des points de vue : coénonciation, surénonciation, sousénonciation », pp. 95-111, in : Bres J., Haillet P.-P., Mellet S., Nølke H., Rosier L., dirs, *Dialogisme et polyphonie*, Bruxelles, De Boeck-Duculot.
- Rabatel A., 2008, *Homo narrans*, Tomes I *Les points de vue et la logique de la narration* et II *Dialogisme et polyphonie dans le récit*, Limoges, Lambert-Lucas.
- Riffaterre M., 1971, *Essais de stylistique structurale*, Paris, Flammarion.